

COMMUNIQUÉ

*Lamentin
Bien-être et Bien-vivre*

COMMUNIQUÉ À LA POPULATION

Dans le cadre de l'amélioration du service public et de la mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR), le Maire de Lamentin informe les administrés que des travaux de réhabilitation de l'annexe mairie débuteront le vendredi 12 juin 2026 à 13h00.

Par conséquent, à compter du lundi 15 juin 2026 et pour une durée prévisionnelle de 5 mois, l'accueil du public sera modifié. Les nouveaux horaires d'ouverture seront les suivants :

- **Du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h00**

Le Maire vous remercie de votre compréhension et s'excuse par avance pour la gêne occasionnée durant cette période de travaux.

